



Commande publique

Décision n° 2024-198

Objet : Marché public relatif à « l'achat d'équipements de cuisine professionnelle pour l'école élémentaire du Clos St Marcel sur le territoire communal de la ville de Sceaux » pour la ville de Sceaux

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1°,

Vu la délibération du conseil municipal du 3 juillet 2020 portant application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de publicité transmis pour diffusion le 19 février 2024 sur les supports de publication du profil acheteur de la mairie, maximilien.fr (avis n°4054188) et BOAMP (avis n°JO-24 20538),

Vu le résultat de la consultation,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par les services de la Ville,

Considérant que l'offre de la société COMPETENCE CUISINE COLLECTIVE est l'offre économiquement la plus avantageuse eu égard aux critères de sélection des offres fixés dans les documents de la consultation,

DECIDE de signer le marché avec la société COMPETENCE CUISINE COLLECTIVE, dont le siège social est situé 40 rue des Mathouzines, 95170, pour un montant de 70 489,20 € HT. Il est précisé que le marché est conclu à compter de sa notification et son terme maximum celui de l'achèvement de la prestation.

PRECISE que la dépense correspondante sera imputée sur les crédits ouverts au budget de la ville.

Fait à Sceaux, le 13 juin 2024



Philippe LAURENT